

Formation Préparation opérationnelle à l'emploi individuelle

« Agent de prévention et de sécurité »

Types d'emplois accessibles : agent de de prévention et de sécurité, agent de sécurité confirmé, agent de sécurité filtrage, agent de sécurité mobile, agent de sécurité qualifié, agent de sûreté magasin, agent de surveillance.

Durée

250 heures.

Pour qui ?

Tout public

Modalité de la formation

Présentiel

Validation de la formation Certification professionnelle de niveau 3.

Agent de prévention et de sécurité, code fiche RNCP 37035. Certificateur : IESC formation.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37035/>

Prix de la formation

3 000 €

Accessibilité aux PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

Contact référent handicap :

c.talcone@interi.fr

Pour plus d'information :

<https://www.interi.fr/politique-handicape>

Accès à la formation

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation des acquis,

Délais d'accès

Entre 30 et 60 jours selon les délais d'obtention de l'autorisation préalable délivrée par le CNAPS.

Prérequis

1- Maîtriser la langue française est indispensable, à l'oral et à l'écrit, pour la compréhension et pour l'expression. Un niveau de langue de niveau B1 est requis.

Pour les ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou les ressortissants d'un pays tiers, ils doivent justifier d'un niveau de maîtrise de la langue française tel spécifié dans l'arrêté du 31 mars 2022.

2- Présenter une autorisation préalable d'accès à la formation délivrée par le CNAPS (pour laquelle les ressortissants étrangers non européens doivent justifier de 5 années de résidence continue et régulière sur le territoire, attestées par un ou plusieurs titres de séjour) ou d'une carte professionnelle délivrée par le CNAPS.

Objectifs

Acquérir les compétences théorique et pratique nécessaires pour travailler dans les métiers de la sécurité privée.

Programme de formation

APS

1. Gestes élémentaires de premiers secours
2. Environnement juridique de la sécurité privée
3. Gestion des risques et des situations conflictuelles
4. Transmission des consignes et informations
5. Prévention des risques d'incendie
6. Modalités d'appréhension au cours de l'exercice du métier
7. Prévention des risques terroristes
8. Surveillance et gardiennage
9. Palpation de sécurité et inspection visuelle des bagages
10. Surveillance par moyens électroniques de sécurité
11. Gestion des risques
12. Évènementiel
13. Gestion des situations conflictuelles dégradées
14. Industriel spécifique

Savoir être – savoir vivre

1\ Présentation du programme

2\ L'entreprise comme institution

2-1 La culture d'entreprise

2-2 La représentation de l'entreprise

2-3 La charte d'entreprise et le règlement intérieur de l'entreprise

2-4 Le vivre ensemble

2-5 Les obligations légales du salarié

2-6 Le multiculturalisme en entreprise

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis en cours de formation

Évaluation théorique : QCU

Évaluation pratique : une mise en situation pratique

Enquête de satisfaction stagiaire

Pour plus d'information :

<file:///C:/Users/conta/Downloads/15-IESC%20-14797%20APS%20RACE%202021-08-30.pdf>

Qualification de nos intervenants

Les formateurs intervenants sont titulaires de certifications et/ou qualifications professionnelles en conformité avec l'arrêté du 23 octobre 2024.

Pour plus d'information :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050398597>

Contact

Pour tout renseignement :

contact@interi.fr

ou sur place au 18 boulevard de la Paix
95800 Cergy 8bâtiment 1)

3\ Le moi professionnel et le moi personnel

3-1 La distanciation entre le personnel et le professionnel

3-2 La posture professionnelle

3-3 Prendre soin de son image

3-4 Les horaires de travail

3-5 Compétence ne rime pas avec pérennité en entreprise

4\ Le comportement professionnel

4-1 L'art de la présentation et des salutations

4-2 Le langage en entreprise

5\ La gestion de conflits

5-1 Comment gérer un conflit en entreprise ?

5-2 Les cas de harcèlement

5-3 Harcèlement moral (textes de loi + sanctions)

5-4 Harcèlement physique (textes de loi + sanctions)

6\ Le savoir-vivre dans le domaine professionnel

6-1 Le domaine de la sécurité

Habilitation électrique H0-B0

1. La réglementation dans le domaine électrique

2. L'habilitation électrique

3. Notions élémentaires d'électricité

4. Le classement des installations électriques

5. Les accidents

6. Les effets du courant électrique sur le corps humain

7. La prévention du risque électrique : travailler en sécurité

8. En cas d'accident

9. La démarche globale de prévention en entreprise

10. Textes de référence

11. Informations complémentaires

12. Auto-évaluation des connaissances

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé

Moyens pédagogiques : Documents écrits – Diaporama - Supports de formation (Ediser) - Supports audio et visuels - Outils multimédias.

Notre espace de formation dispose d'outils de formation modernes et performants comprenant :

- Des salles polyvalentes
- PC sécurité